



Jean-Louis BORLOO obtient un accord pour sauver le Parc naturel régional de Camargue

par [Florent Breuil](#) | Thématique: [Biodiversite](#) | Rubrique: [Contributions](#)

Le Parc Naturel régional de Camargue est sauvé !

Jean-Louis BORLOO, Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, a réuni le 2août, en Arles, tous les acteurs concernés par l'avenir du Parc naturel régional de Camargue : région, départements, communes d'Arles et des Saintes Maries, chambres consulaires.

Privé de perspectives depuis l'arrêt du CE de février 2007, le Parc se trouvait de surcroît en sursis, sa charte et son label n'étant accordés que jusqu'au 18 février 2008.

Les réunions se sont déroulées dans un climat constructif qui a permis au Ministre de présenter une motion qui a reçu l'accord de l'ensemble des parties prenantes.

Les signataires se sont engagés à constituer un nouveau syndicat mixte ouvert et élargi, qui conservera l'ensemble du personnel. Cette nouvelle structure garantit une participation large de tous les acteurs du territoire, dont les propriétaires camarguais. En conséquence, la fondation a accepté le principe du transfert de la charte au futur syndicat mixte.

Jean-Louis BORLOO s'est engagé à présenter devant le Parlement, à la rentrée, une loi qui permettra de concrétiser cet accord. La charte actuelle pourra ainsi être prorogée de deux ans.

Afin de garantir le maximum de sécurité juridique à toutes ces procédures, une mission sera confiée à un conseiller d'Etat.

Pour Jean-Louis BORLOO, l'essentiel était avant tout de sauvegarder ce parc emblématique et mondialement connu et de protéger l'avenir de tous ses salariés.

Le pari est gagné !

Source : MEDAD

Les liens connexes

 [la dépêche sur Médiaterre](#)

modéré par fbreuil